

\_\_\_\_\_

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

# Procès-Verbal

Approuvé le 04.03.2010

## Séance du 17 décembre 2009

\_\_\_\_\_

	PRESENTS
Membres du Conseil	Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOUIN, Ezra BOTTEQUIN, Kerstin BRINKMANN, Sylvie CEBE, Julien CLAVIEN, Georges FELOUZIS, Guido GENDOLLA, Béatrice HAENGGELI-JENNI, Marie-Noëlle SCHURMANS, Ariane SCIURPI, Martial VAN DER LINDEN, Pascal ZESIGER (président)
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Valérie KICIMAN, Pascale PASCHE, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études, Gabriel MUGNY – vice-doyen, Bernard SCHNEUWLY - doyen
Invité(s)	
	EXCUSES
Membres du Conseil	Benoît CANO PEUKER, Cyrielle CHAPPUIS, Myriam GREMION, Fanny PYTHOUD-ROCHAT, Tanja WRANIK
Ex officio	

# Ordre du jour

- 1 Approbation du PV de la séance du 29.10.2009
- 2 Communications du doyen
- **3** Campagne d'équipement 2010 : rapport du Président de la Commission du Développement & du Budget de la Faculté
- **4** Adoption du projet de modification de la liste des cours du Master of Science in Learning and Teaching Technologies (MALTT) adjonction d'un enseignement
- **5** Approbation des Comités de programme 2009/2011 de la Section des Sciences de l'éducation
- 6 Divers

#### 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29.10.2009

Le procès-verbal est adopté sans modification.

#### 2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

#### - Formation des enseignants

Ce jour, 17.12.2009, est voté le projet de loi concernant la Formation des enseignants. A priori, ce vote ne devrait pas rencontrer d'opposition, excepté de la part du MCG (Mouvement des Citoyens Genevois). Une fois le délai référendaire écoulé (40 jours), la formation des enseignants se verra définitivement confiée à l'Université, dans le cadre de l'IUFE, institut interfacultaire pour la formation des enseignants, qui sera en charge de la formation pour tous les niveaux (primaire, secondaire, enseignement spécialisé).

Une issue positive accueillie avec soulagement et qui permettra de mettre fin aux solutions de transition t que nous avons dû adopter pour la LME (licence en sciences de l'éducation, Mention Enseignement)

#### - Unification des Bibliothèques d'Uni-Mail

Le dossier avance sur l'unification annoncée des bibliothèques de la FPSE et de l'ETI qui devrait, sur décision du Rectorat, être étendue à l'ensemble des bibliothèques d'Uni-Mail (dont SES et Droit).

#### - Nouveau règlement d'organisation (RO) de la Faculté

Dans l'attente de l'adoption par l'Assemblée de l'Université [sur proposition du Rectorat] du Statut de l'Université, qui remplacera, d'ici la fin de l'année 2010, le règlement transitoire actuellement en vigueur, il est important d'établir, et de rendre visibles, sur le plan facultaire, des règles de fonctionnement de « transition ». En effet, s'il n'a pas été mis en place de règlement d'organisation transitoire, certaines disposition de <u>l'actuel règlement d'organisation facultaire</u> sont désormais caduques du fait notamment de la suppression des Conseils de sections, effective dès l'entrée en vigueur de l'actuelle Loi sur l'Université.

Pour rappel, est actuellement soumis à l'approbation du Rectorat un projet de règles « cadre » qui serviront de base à l'élaboration des nouveaux règlements d'organisation des UPER. En l'état, ces règles sont compatibles avec les pratiques de la FPSE.

#### - Locaux UniMail

Le groupe fonctionnel Uni Mail (GROUFO), constitué des doyens et administrateurs des 4 Facultés et Ecole sises à Uni-Mail, travaille actuellement à la définition d'une meilleure utilisation des locaux d'Uni-Mail. Depuis quelques années déjà, de nombreux problèmes sont rencontrés liés à la (non) disponibilité des salles. Pour tenter de comprendre ce problème et y trouver des solutions, les doyens ont notamment demandé que soit rendu transparent et accessible le système de réservation, d'une part, et la vérification de l'occupation **effective** des salles, d'autre part. Cette vérification a mis en exergue les variations importantes du taux d'occupation (des salles de séminaire communes comme des auditoires) selon les jours de la semaine (exemple : le lundi, tout est complet ; le vendredi, les salles sont occupées à +- 38%) et révèle notamment qu'environ 20% des salles (communes) réservées ne sont pas utilisées (pour les salles facultaires : 60 à 78%). Les salles facultaires ne sont

------

pas utilisées de manière générale pour 30 à 40% d'entre elles. Sur la base de ces résultats, il est clairement établi que le problème est moins lié à la disponibilité qu'à un problème de gestion des salles et de leurs réservations. Il a donc été décidé par les Facultés d'Uni-Mail :

- -l'abandon des salles facultaires et la mutualisation de l'ensemble des salles avec un système de réservation centralisé,
- la création d'un groupe rassemblant les personnes en charge dans chaque UPER pour une gestion commune des locaux et une meilleure collaboration interfacultaire,
- la remise en question du logiciel 4D (réservation des salles) et un contrôle plus strict.

Concernant la dotation en surface des Facultés, il a été décidé par la FPSE, correctement dotée en surface ,de céder 4 bureaux au 6ème étage à l'ETI (Ecole de traduction et d'interprétation), très nettement sous dotée. Il est également envisagé le rapprochement et l'installation de TECFA (actuellement domicilié aux Acacias) à Uni-Mail.

# 3. CAMPAGNE D'ÉQUIPEMENT 2010 : RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ET DU BUDGET DE LA FACULTÉ

Partant de l'hypothèse d'un budget 2010 équivalent à celui de 2009, soit CHF 422'000 -, la décision est, comme pour les années précédentes, de fonctionner sur la base d'enveloppes (tampon, logiciels, tests, mobilier, équipements informatique et audiovisuel, etc) réparties selon le tableau ci-après. 100'000 CHF sont consacrés chaque année au renouvellement du parc informatique facultaire (renouvellement des postes de travail : tous les 4 ans pour un PC et 5 ans pour matériel Apple). Concernant les demandes de matériel audiovisuel (enregistreurs, caméscopes, etc..), le fonctionnement mis en place depuis l'an dernier s'avère concluant : le matériel accepté est accordé dans le cadre du besoin « ponctuel » du demandeur et pour une période limitée. Il est ensuite intégré au matériel de prêt et mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs de la Faculté. De ce fait, l'achat est effectué pour le Service de Prêt Audiovisuel, entré à l'inventaire et mis à la disposition du demandeur initial. Un logiciel de « prêt en ligne » est en développement actuellement et devrait être disponible au printemps 2010 (visibilité du matériel à disposition & réservation en ligne). Le montant des demandes individuelles concernant le matériel audiovisuel est inclus dans l'enveloppe audiovisuelle annuelle.

Dans le cadre de la Campagne d'équipement 2010, le montant des demandes individuelles sur lequel sont entrées en matière la Commission informatique (préavis) et la Commission du développement et du budget, est de CHF 105'000 (une partie – environ 25 % - a pu être anticipée sur le solde du budget 2009 et deux demandes ont été également validées par le Conseil décanal et identifiées comme pouvant faire l'objet d'une demande de cofinancement à la COINF – Prof. M. Betrancourt pour un « mobile classroom », CHF 45'000 – et D. Kerzel pour un oculomètre, CHF 45'000 -).

Au final, un solde négatif de CHF 18'000 – dans l'hypothèse ou la totalité des enveloppes serait dépensée. L'expérience montre toutefois que ce n'est que rarement le cas (sur l'ensemble des enveloppes) et que les montants « estimés » des demandes individuelles sont souvent surestimés. Un prévisionnel parfaitement sain et acceptable, dès lors.

Tampon (dégâts, vols et autres imprévus en cours d'année)			
Enveloppe informatique (logiciels, imprimantes, augmentation de mémoire & stockage)	5.000		
Enveloppe matériel audio-visuel			
Enveloppe tests			
Enveloppe mobilier			

------

Enveloppe téléchargements GDL		
Enveloppe nouveaux professeurs		
Enveloppe Media-Plus 2009-2010		
Enveloppe logiciels (Spad, Statistica, Nvivo, enveloppe TECFA)		
Enveloppe impressions papier		
Renouvellement informatique	100.000	
Solde des demandes individuelles		
Total	440.000	
Total disponible	422.000	
Solde	- 18′000	

Soumis au vote, le budget facultaire prévisionnel pour 2010 proposé par la Commission du développement et du budget est adopté à l'unanimité (13 voix).

Gabriel Mugny, président de la Commission du développement et du budget, évoque ensuite la question de *l'équipement des professeurs à la retraite*, également discutée en séance du 16.12.2009. La Commission envisage la possibilité « d'entrer en matière sur un équipement standard, au cas par cas, sur la base d'une demande dûment justifiée (collaboration avérée avec un groupe de recherche en tant que « membre associé », publications, etc), adressée au Conseil décanal ».

Le sujet est délicat et soulève de nombreuses interrogations. Même s'il est spécifié qu'une demande motivée devra être introduite auprès du Conseil décanal, décisionnaire, il convient de veiller à établir un cadre clair et des règles d'attribution strictes. Le Conseil participatif, favorable sur le principe (vote de « principe » : 9 oui, 1 non, 3 abstentions), souhaite au préalable que des règles facultaires soient formalisées et qu'un texte lui soit proposé pour discussion.

Pierre Batardon accepte de prendre en charge la rédaction d'une procédure facultaire concernant la proposition de la Commission du développement et du budget sur la possibilité d'entrer en matière concernant l'équipement des professeurs en retraite.

Départ G. Gendolla

4. ADOPTION DU PROJET DE MODIFICATION DE LA LISTE DES COURS DU MASTER OF SCIENCE IN LEARNING AND TEACHING TECHNOLOGIES (MALTT) – ADJONCTION D'UN ENSEIGNEMENT

L'adjonction d'une UF « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication » niveau III (6 ECTS) se situe dans le prolongement des UF obligatoires de niveau I et II du même domaine. Ce cours, donné en alternance par Daniel Peraya, serait proposé pour le semestre d'automne.

Cette nouvelle UF a été acceptée par le Collège des professeurs de la Faculté du 10.12.2009.

Soumis au vote, le projet de modification de la liste des cours du Master of Science in

learning and teaching technologies, est adopté à 11 voix pour, 1 abstention (12 votants).

5. APPROBATION DES COMITÉS DE PROGRAMME 2009/11 DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Avalisés par la Commission Plan d'Etudes de la Section du 05.11.2009, et ne suscitant ni commentaire ni question, la composition des Comités de programme de la Section des sciences de l'éducation est adoptée à l'unanimité (12 voix).

#### 6. DIVERS

Jean-Jacques Bonvin, secrétaire de l'Assemblée de l'Université, a sollicité les Conseils participatifs des UPER, via leurs présidents respectifs, pour l'organisation d'une rencontre<sup>1</sup>, avec le bureau de l'Assemblée et son président, de membres représentants de chaque corps, afin de s'enquérir de leurs activités et problèmes spécifiques. Un appel aux candidats est effectué en séance. Participeront à cette rencontre :

Ezra Bottequin et Julien Clavien pour le corps étudiant Ariane Sciurpi pour le PAT Myriam Gremion pour le corps intermédiaire Pascal Zesiger et Georges Felouzis pour le corps professoral

A toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année!

GE/25.01.2010/M.Philippe

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cette séance aura lieu le **mercredi 31 mars à 12h15**, salle 362, à Uni-Dufour.